


 Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 22

Membres présents: 16

Suffrages exprimés: 20

République Française

 Délibération N° 2020-30  
 Conseil Municipal du 26 Février 2020
**DATE DE CONVOCATION** : 20 février 2020
**CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS** : J.L. LEVESQUE – B. LAFAYE – M. VILLEGER- J.P. SIMON – M.A. CHEVALIER - G. MICHELY – E. GARNIER – N. ARILLA - P. ORMECHE - S. HIBON-MINET – P. FRÉON - J.P. ZUCCHI – K. PERROIS - C. MESLIER - C. MECHAIN - M.H. AUBINEAU.

**CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR** : M. THINON-CLERC donne pouvoir à J.P. SIMON – G. MIGNON donne pouvoir à B. LAFAYE - K. GAI donne pouvoir à E. GARNIER – C. BONNEAU donne pouvoir à P. ORMECHE – F. SARDIN donne pouvoir à C. MESLIER

**CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS**: M. THINON-CLERC – G. MIGNON - K. GAI – C. BONNEAU – F. SARDIN – S. LABROUSSE
**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : E. GARNIER**OBJET : LES HAUTS DE BICHAT – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1612-12, le vote du compte administratif par l'organe délibérant doit intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice considéré,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-14, le Conseil Municipal a élu Monsieur Bernard LAFAYE, Adjoint au Maire, en qualité de Président de séance pour le vote du Compte Administratif,

**CONSIDÉRANT** la conformité des résultats du Compte Administratif et du Compte de Gestion certifiée par Monsieur le Trésorier,

**CONSIDÉRANT** les résultats obtenus dans le Compte Administratif 2019 du budget annexe « Les Hauts de Bichat » :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>Recettes de fonctionnement</b>		<b>Budget 2019</b>	<b>Réalisé 2019</b>
002	Excédent antérieur reporté	- €	- €
70	Produits des services du domaine et ventes	500 717.00 €	279 600.39 €
75	Autres produits de gestion courante	- €	3 825.00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	496 132.86 €	342 671.29 €
043	Opérations d'ordre intérieur section	10 000.00 €	2 938.00 €
		<b>1 006 849.86 €</b>	<b>629 034.68 €</b>

<b>Dépenses de fonctionnement</b>		<b>Budget 2019</b>	<b>Réalisé 2019</b>
002	Déficit antérieur reporté	- €	- €
60	Achats et variations de stocks	486 132.86 €	340 253.29 €
66	Charges financières	10 000.00 €	2 418.00 €

043	Opérations d'ordre de transfert entre section	500 717.00 €	- €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	10 000.00 €	2 938.00 €
		<b>1 006 849.86 €</b>	<b>345 609.29 €</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement		Budget 2019	Réalisé 2019
001	Solde d'investissement reporté	- €	-
16	Emprunts et dettes assimilées	520 000.00 €	520 000.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	500 717.00 €	-
		<b>1 020 717.00 €</b>	<b>520 000.00 €</b>

Dépenses d'investissement		Budget 2019	Réalisé 2019
001	Solde d'investissement reporté	23 867.14 €	-
16	Emprunts et dettes assimilées	500 717.00 €	-
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	496 132.86 €	342 671.29
		<b>1 020 717.00 €</b>	<b>342 671.29 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf-sur-Charente, décide **PAR 20 VOIX POUR (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote)**

- ✓ d'arrêter les résultats tels qu'obtenus dans le Compte Administratif 2019 du budget annexe « Les Hauts de Bichat ».

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire  
Jean-Louis LEVESQUE